

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1902/SG/CG concernant une prise en charge de frais d'évacuation de traitement et de séjour en métropole.

n° 74-1902/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication
4 décembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire, les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Youssef Aptidon Darar, député du TFAI à Djibouti, évacué sanitaire le 23 novembre 1974, par vol AF n° 462, sur l'hôpital la Salpêtrière (Service du Professeur Lihermite) n° 47, boulevard de l'hôpital 75 013 -Paris.